

Demande N° : L.2022.16812
 Echantillon : L.2022.16812-1-1
 Type d'eau : Eau souterraine consommée
 Exploitant :
 Bulletin n° : L.2022.16812-1-1

MONSIEUR PENISSON SEBASTIEN
 41 RUE NICOLAS VENEREAU

85740 L EPINE

Date de réception : 07/06/2022 14:42
 # Date de prélèvement : 07/06/2022 07:00
 Prélevé par : LE CLIENT
 Collecté par :
 Méthode prélèvement :
 # Lieu de prélèvement :
 # Localisation exacte : Robinet évier cuisine

Observations :

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Référence de qualité (1)	Limite de qualité (1)	Date de début d'analyse
---------	---------	----------	-------	--------------------------	-----------------------	-------------------------

Examen organoleptique

Aspect	Méthode interne		X			
Couleur						
Odeur			X			

Physico-chimie

(C) pH	NF EN ISO 10523	7.6	unités pH	entre 6.5 et 9.0		07/06/2022
Température de mesure du pH	Méth. int. PTEE1ANA009	20.4	°C			07/06/2022
(C) Conductivité à 25°C	NF EN 27888	663	µS/cm	entre 200 et 1100		07/06/2022
(C) Chlorures (en Cl) analyse discrète	NF ISO 15923-1	109	mg/l	250		08/06/2022
(C) Titre Alcalimétrique	NF EN ISO 9963-1	0.00	°F			07/06/2022
(C) Titre Alcalimétrique Complet	NF EN ISO 9963-1	13.20	°F			07/06/2022
(C) Ammonium	NF EN ISO 11732	0.014	mg(NH ₄)/l	0.10		08/06/2022
(C) Nitrates	NF EN ISO 13395	18	mg(NO ₃)/l		50	08/06/2022
(C) Nitrites	NF EN ISO 13395	< 0.010	mg(NO ₂)/l		0.50	08/06/2022
(C) Carbone Organique Total	NF EN 1484	1.1	mg(C)/l	2.0		09/06/2022

Microbiologie

(C) Micro-organismes revivifiables à 36°C	NF EN ISO 6222	> 300	UFC/ml			07/06/2022
(C) <u>Bactéries coliformes</u>	NF EN ISO 9308-2	649	NPP/100ml	0		07/06/2022
(C) <u>Entérocoques intestinaux</u>	NF EN ISO 7899-2	1	UFC/100ml		0	07/06/2022
(C) <u>Escherichia coli</u>	NF EN ISO 9308-2	4	NPP/100ml		0	07/06/2022

Métaux-Minéraux

(C) Calcium	NF EN ISO 17294-2	77.9	mg/l			07/06/2022
-------------	-------------------	------	------	--	--	------------

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il ne concerne que les objets soumis aux essais et aux prélèvements.

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC selon la norme NF EN ISO/CEI 17025 atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais et prélèvements couverts par l'accréditation identifiés par (C). Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte des incertitudes de mesures qui sont disponibles sur demande.

La déclaration de conformité n'est couverte par l'accréditation que si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure, sont couverts par l'accréditation.

Le laboratoire est responsable de toutes les informations fournies dans le rapport sauf lorsque l'information est fournie par le client. (Les données clients sont identifiées par #). Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les caractéristiques associées à l'échantillon ne sont pas de sa responsabilité. Le laboratoire est agréé par les Ministères chargés de la santé, de l'environnement et de l'agriculture.

Un décompte et un avis des sommes à payer vous seront adressés dans les prochains jours par la Paierie Départementale

Demande N° : L.2022.16812 Echantillon N° : L.2022.16812-1-1

Page : 1 / 2

Rond-Point Georges Duval - CS 80802 - 85021 La Roche sur Yon Cedex - Tél. 02 28 85 79 79 - Fx 02 28 85 34 25 - labo@vendee.fr - www.laboratoire.vendee.fr

RAPPORT D'ANALYSE

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Référence qualité (1)	Limite qualité (1)	Date de début d'analyse
(C) Fer	NF EN ISO 17294-2	< 10.0	µg/l	200		07/06/2022
(C) Magnésium	NF EN ISO 17294-2	8.50	mg/l			07/06/2022
(C) Manganèse	NF EN ISO 17294-2	< 5.0	µg/l	50		07/06/2022
Titre Hydrotimétrique (Ca+Mg)	Calcul	23.0	°F			07/06/2022

Les résultats en gras sont des résultats hors limites de qualité

Les résultats en italique souligné sont des résultats hors références de qualité

Conclusion : Eau non conforme aux limites de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007, en ce qui concerne les paramètres examinés. Présence de bactéries coliformes, d'*Escherichia coli* et d'entérocoques intestinaux.

La Roche sur Yon, le 10/06/2022

Fabian PILLET
Technicien des secteurs
physico-chimie des eaux



Destinataires :

- MONSIEUR PENISSON SEBASTIEN, 41 RUE NICOLAS VENEREAU, 85740 L EPINE

(1) selon le code de la santé publique et l'arrêté du 11 janvier 2007

Pour les paramètres microbiologiques les résultats compris entre 1 et 9 UFC sont caractérisés par une incertitude de mesure importante.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il ne concerne que les objets soumis aux essais et aux prélèvements.

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC selon la norme NF EN ISO/CEI 17025 atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais et prélèvements couverts par l'accréditation identifiés par (C). Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte des incertitudes de mesures qui sont disponibles sur demande.

La déclaration de conformité n'est couverte par l'accréditation que si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure, sont couverts par l'accréditation.

Le laboratoire est responsable de toutes les informations fournies dans le rapport sauf lorsque l'information est fournie par le client. (Les données clients sont identifiées par #). Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les caractéristiques associées à l'échantillon ne sont pas de sa responsabilité. Le laboratoire est agréé par les Ministères chargés de la santé, de l'environnement et de l'agriculture.

Un décompte et un avis des sommes à payer vous seront adressés dans les prochains jours par la Paierie Départementale

Demande N° : L.2022.16812 Echantillon N° : L.2022.16812-1-1

Page : 2 / 2

Rond-Point Georges Duval - CS 80802 - 85021 La Roche sur Yon Cedex - Tél. 02 28 85 79 79 - Fx 02 28 85 34 25 - labo@vendee.fr - www.laboratoire.vendee.fr